



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 22 DECEMBRE 2008

PRESENTS : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, LABAYLE, MONDORGE, MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, PAUL-DEJEAN, POMMIEZ, DAUBAGNA, Mmes JARRAUD-VERGNOLLE, BISAUTA, MM. BRISSON, GOUFFRANT, ABEBERRY, ROUX, Jacques VEUNAC, LOZANO, LAFITE, Mmes CONTRAIRES, GIBAUD-GENTILI, Conseillers Titulaires ; M. LACASSAGNE, Mme LANNEVERE, MM. CAZAUX, CÉLAN, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : M. Michel VEUNAC, Vice-Président ; M. VOISIN, Conseiller Titulaire ; Mmes PRADIER, GETTEN-PORCHÉ, M. POUYEYS, Mmes CASTEL, DURRUTY, M. DOMÈGE, Mme DESTRUHAUT, Conseillers Suppléants.

PROCURATION : M. VEUNAC à M. BOROTRA ; M. VOISIN à M. CÉLAN.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. GOUFFRANT.

O/J N° 25 - PATRIMOINE - BIARRITZ.
HALLE ECONOMIQUE MULTIFONCTIONNELLE D'IRATY A BIARRITZ
AVENANT DE TRANSFERT AU MARCHE DE TRAVAUX - LOT N°15 « SOLS DURS »

Monsieur BOROTRA présente le rapport suivant :
Mes Chers Collègues,

Par délibération en date du 30 juillet 2004, le Conseil Communautaire a approuvé le lancement d'une consultation en vue de la réalisation de la Halle Economique Multifonctionnelle d'Iraty à Biarritz.

Vingt et un marchés de travaux ont été conclus pour un montant de 13.784.421,34 €HT. Parmi ceux-ci, la Communauté d'Agglomération a conclu en date du 13 août 2007 le marché n°07.107 pour le lot n°15 « sols durs » avec le Groupe VINET dont le siège social est situé 5, rue de la Palinette à Capbreton (40130).

Suite à la vente du fonds de commerce de la société VINET à la SAS AQUISOLS intervenue le 31/03/2008, le marché initial n° 07.107 pour le lot n°15 « sols durs » a été transféré au profit de SAS AQUISOLS.

Au vu de ces éléments, il est demandé au Conseil Communautaire de valider l'avenant de transfert au nom de la société AQUISOLS, nouveau titulaire du marché, annexé au présent rapport, et d'habiliter Monsieur le Président ou son représentant à le signer.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le 23 DEC. 2008

Affiché le 23 DEC. 2008



P/Le Président,
Le Conseiller délégué,